

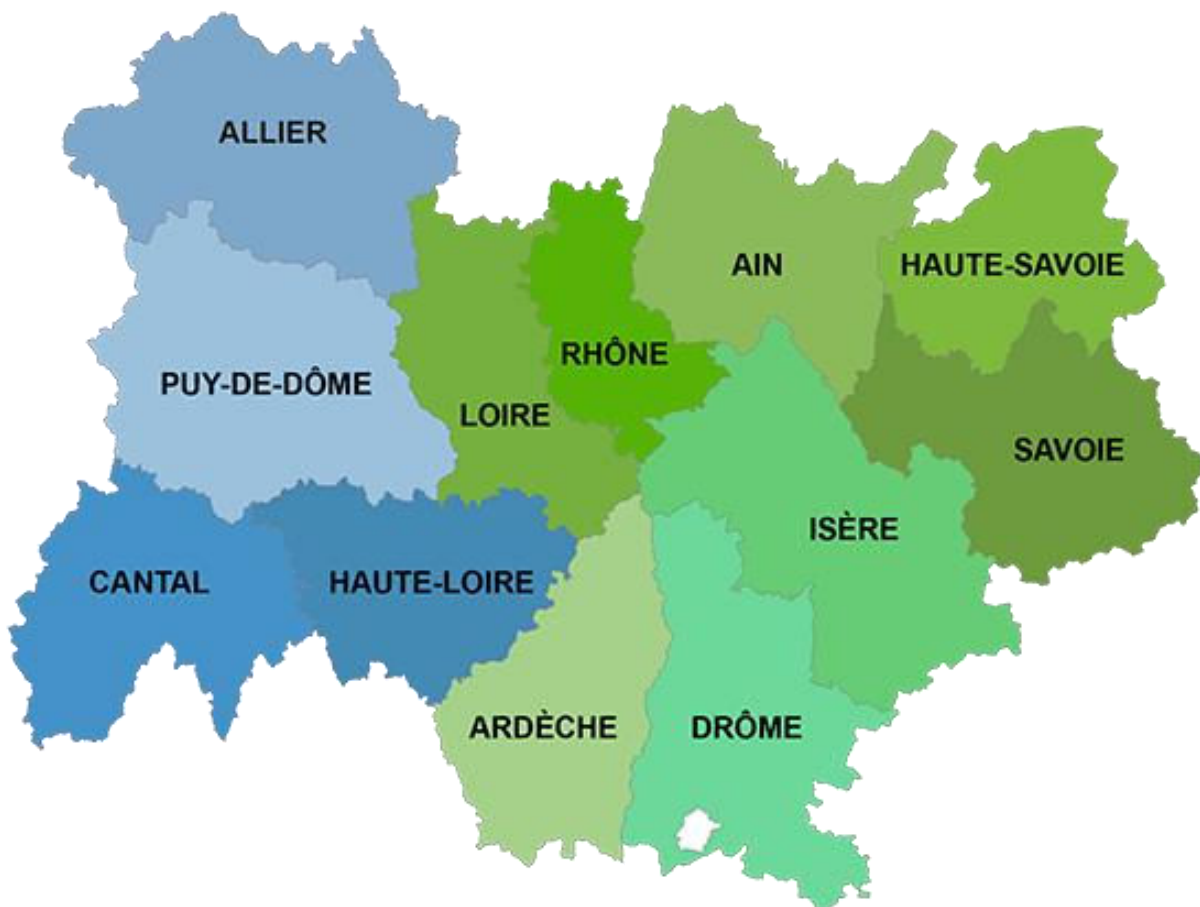
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Saison 2021-2022

Réunion du Comité Directeur - PV n° 04

Samedi 18 juin 2022

1



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION
RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 18 juin 2022

Présent(s) :

Le président : Jean-Luc MANAUDOU

Mesdames : Anne BERTHIER, Sylvie CAILLET, Michèle DURIEU, Christine EPAILLY, Lucille LEJCZYK, Gisèle LOTITO, Anne-Marie MAZET, Élisabeth MONIER,

Messieurs : Pierre-Alexandre ARNOUX, Joël CLOSIER, Christophe FRAPPE, Olivier HIRTZIG, Simon PAGIN, Patrick PALUSZAK, Paul RAGINEL, Laurent SCLAFERT, Maxime USCLAT, Dominique VIARD.

Excusé(e)s : Denis BALMONT, Françoise BERTINOTTI, Jacky BENEVENT, Véronique BONNET, Denis CADON, Philippe CAROUGE, Éric CHAKABE, Claudine CHARMEIL, Florestan DESMARIS, Jean-Claude DUNAND MARTIN, Sandrine FAVROT, Marie-Christine GAIDIOZ, Jean-François JACQUIER, Thierry LEFAURE, Daniel PONCET, Juliette PUMAIN,

Absent(e)s : Charlotte AMIOT, Oussama BOUHADIDA, Yaël DUDO, Pierre-Jean PONTVIANNE, Laurent ROBIN, Nicolas ROQUES,

Assistent(s) :

Messieurs : Dominique DELCHET, Guy LA ROCCA

Début de la réunion à 09h30.

Olivier Hirtzig secrétaire général ouvre le comité directeur avec l'appel nominal.

Validation du PV n°3-2022 du 02 avril 2022

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV n°3 du comité directeur du 02 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

2

Points administratifs et Ressources Humaines

Administratif

Olivier Hirtzig commence par faire un point sur la gestion locative des bureaux à Vaise. La gestion administrative avec les locataires étant trop compliquée et ne voulant pas faire d'erreur, la Ligue a pris la décision de déléguer cette partie.

C'est pourquoi la Ligue a démarché l'agence immobilière Guy Hoquet qui s'occupera de la gestion des bureaux de Vaise. Le coût de la gestion locative sera de 7% du prix du loyer.

Lors du dernier comité directeur il avait été évoqué l'idée d'arrêter la location du garage d'Eybens. Après réflexion, le garage reste nécessaire pour entreposer du matériel de compétition, la Ligue va donc continuer à le louer.

Olivier Hirtzig poursuit en faisant le point sur la partie des subventions, il explique que Michèle Durieu et Maxime Usclat ont fait deux demandes de subventions à la Région, à savoir une demande en investissement et une demande en fonctionnement pour une valeur de 25 000 €.

En ce qui concerne la subvention ANS Olivier Hirtzig explique que peu de clubs ont fait des demandes malgré une enveloppe plus importante cette année.

Sur les 43 clubs qui ont fait des demandes (en moyenne trois dossiers par structure), 23 clubs ont vu leurs dossiers être validés. Olivier Hirtzig fait remarquer que malgré les nombreuses Visio proposées (peu de clubs présents lors des Visio), par la Ligue pour expliquer les démarches, beaucoup de clubs n'ont pas monté leurs dossiers correctement.

Ressources Humaines

Sylvie Caillet en charge des ressources humaines, prend la parole pour faire un point sur les salariés, en expliquant que tout est en place en ce qui concerne la gestion des heures et des repos hebdomadaires des salariés.

Jean-Luc Manaudou va prochainement prendre rendez-vous avec Claire Rigoux afin de compléter et signer sa demande de rupture conventionnelle pour un départ au 31 août 2022.

ERFAN (devenir/projection, réunion du 2 mai 2022)

Sylvie Caillet poursuit en exposant aux membres du comité directeur les derniers points concernant l'ERFAN.

Lors des dernières réunions, Claire Rigoux et Nathalie Blin avaient exposé leurs inquiétudes quant à l'avenir de l'ERFAN, qui risquerait de devenir déficitaire dans les années à venir en raison notamment de la concurrence (création d'Organismes de Formation), la mise en place du bac sport option natation (accession au BPJEPS) au sein de l'Education Nationale.

De ce constat, un travail a été fait pour que la Ligue puisse se positionner sur l'avenir de l'ERFAN.

Il en ressort :

- Maintien du DEJEPS et MSN (un an sur deux)
- Maintien des recyclages CAPEMNS

Avec le départ de Claire Rigoux, Nathalie Blin accepte d'être la personne référente de ces formations.

Le 2 juin dernier, Sylvie Caillet, Jean-Luc Manaudou et Olivier Hirtzig se sont entretenus avec Philippe Carrier qui, dans le cadre de sa fonction de CTS, a mis en place la formation DEPJPS qui démarrera en septembre 2022 avec une session complète et des formateurs potentiellement recrutés.

Cependant, le départ à la retraite de Philippe Carrier en tant que CTS en août 2022 a soulevé une interrogation quant à la suite de la mise en place des formations.

Lors de cet entretien Philippe Carrier a proposé de continuer à travailler sur les formations de l'ERFAN en tant qu'autoentrepreneur, comme les autres formateurs.

A la suite de cette présentation Jean-Luc Manaudou propose aux membres du comité directeur de voter sur les deux points suivants :

Mise en place du DEJEPS :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

DEJEPS sera mis en place à partir du mois de septembre 2022.

Rémunération de Philippe Carrier :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 1

La rémunération de Philippe Carrier sur la proposition de 60€ TTC/heure (ses frais de déplacement ne seront plus indemnisés) est adoptée à la majorité.

Point financier

Patrick Paluszak prend la parole afin d'expliquer l'avancée des travaux sur la construction de la comptabilité analytique. À la suite de la consultation qui a été envoyée à l'ensemble des membres du comité directeur, la première ligne reprenant les 9 grands pôles du fonctionnement de la Ligue a été validée.

Patrick Paluszak réunira un groupe de travail sur les finances d'ici la rentrée de septembre 2022.

A la suite de ce point Dominique Delchet demande s'il est possible d'avoir les chiffres de la situation financière de la Ligue.

Jean-Luc Manaudou projette les comptes bancaires à ce jour à l'ensemble des membres du comité directeur. Il s'agit des comptes et non de la situation comptable de la ligue.

Gestion des officiels

Olivier Hirtzig explique qu'il est très difficile de gérer les réservations en centralisé. La Ligue AuRA ne gèrera plus les réservations d'hôtels et repas des officiels nommés.

Jean-Luc présente le nouveau fonctionnement qui pourrait être mis en place à partir du mois de septembre 2022.

Pour la Natation Course la Ligue prendra à sa charge 8 personnes (2 Juges-Arbitre, 2 Starter, 1 extraNat, 1 ARES, 1 superviseur et 1 speaker).

Pour ces 8 personnes nommées, une indemnité de 40€ par réunion sera proposée. Cette indemnité comprendra l'hôtel, les frais kilométrique et la restauration. L'officiel aura à sa charge de réserver son hôtel et de s'occuper de sa restauration.

L'indemnité sera versée à la demande des officiels nommés, un document sera présenté lors de chaque compétition. L'officiel qui souhaite recevoir son indemnité signera le document, les virements en compte seront effectués par le président. Il conviendra de s'organiser, mais cette tâche reviendra au secrétaire-général ou au président de la ligue s'ils sont présents à la compétition. Dans l'hypothèse de leur absence, le superviseur gèrera ce point pendant la réunion des officiels.

Sandrine Favrot responsable des officiels désignera le jury de tête suffisamment en avance (1 mois en amont) de la compétition afin qu'il soit plus facile pour le jury de s'organiser pour leur réservation d'hôtel et de se rapprocher les uns des autres au besoin.

Le président souligne que cette disposition était en place dans l'ex-comité du lyonnais, elle donnait satisfaction et permettait de mieux budgéter les coûts des officiels de tête.

Enfin, Sandrine Favrot est garante de la bonne « rotation » des officiels nommés afin qu'il ne soit pas reproché à la ligue (Jean-Luc est toujours informé des jurys constitués par Sandrine) de nommer les mêmes officiels dans les jurys de tête. Sandrine tient à jour un fichier des officiels nommés depuis le début de la saison pour nommer un maximum d'officiels différents.

Afin d'harmoniser ce fonctionnement sur toute la ligue, le forfait aux officiels s'applique à l'ensemble des disciplines. Le nombre d'officiels nommés concerné par ce nouveau fonctionnement sera arrêté lors d'une prochaine réunion du Pôle Sportif.

Cette nouvelle disposition ne soulève aucune opposition des élu(e)s, elle est donc adoptée à l'unanimité.

Ristourne et Labellisation

Ristournes

Maxime Usclat président du Conseil des Territoires explique que le contrat d'objectifs Ligue / Départements est presque finalisé et sera proposé au 1^{er} septembre.

Jean-Luc Manaudou prend la parole pour la présentation de la ristourne aux clubs et aux départements.

Le président rappelle que les ristournes faites aux clubs et départements par la ligue AuRA sont adossées au nombre de licences, les ristournes seront maintenues mais elles seront calculées en fonction de la réalité financière de la part régionale des licences que la ligue reçoit de la fédération et non plus sur un forfait de 2€ par licence.

Les ristournes avaient été décidées à une période (avant août 2018) où il n'existait que 2 licences : celles pour les moins de 10 ans et celles pour les plus de 10 ans. La part régionale pour chacune était de 9,50€ (-10ans) et 18€ (+10ans), mais il est essentiel de souligner que 70% des licences de la ligue AuRA étaient des « grandes licences » dont la part régionale reçue par la ligue était de 18 €.

La nouvelle licence a été mise en place par la FFN en septembre 2018 avec des tarifs différenciés selon le type de licence.

Aujourd'hui la ligue reçoit 12€, 14€ ou 18€ pour les licences compétition qui représentent environ 19% des licences de la ligue. Pour les 81% des autres licences, l'étagement de la part financière qui revient à la ligue s'échelonne de 9,50€ à 2€.

Par exemple, la ligue reçoit 4,20€ pour plus de 31 % des licences (natation pour tous de + 16 ans et encadrement). Chacun comprendra que la ligue ne peut continuer à verser 2€ aux clubs et 2€ aux départements, soit 4€ et ne conserver que 0,20€ pour 15000 licences.

Un groupe de travail « finances » composé d'élus et de deux présidents de clubs s'est réuni afin de travailler sur le sujet. Le groupe propose de reverser les ristournes aux clubs et aux départements en fonction des recettes que la ligue AuRA reçoit de la FFN par catégorie de licence.

A nombre de licences égales entre août 2018 février 2022, la situation laisse apparaître des ressources financières licences en baisse d'environ 21% pour la ligue. Ce pourcentage va un peu diminuer avec les licences d'été, mais le déficit de ressources restera important, certainement supérieur à 60 000€.

L'objectif est de maintenir la ristourne en accompagnement des clubs et des départements, mais en fonction de la réalité budgétaire.

La diminution de recette globale d'environ 60 000 € au niveau de la ligue fera mécaniquement baisser les ristournes pour les 11 comités départementaux et pour l'ensemble des clubs de la Ligue AuRA. Cette diminution sera répartie de la façon suivante : 25% pour les clubs, 25% pour les départements et 50 % pour la ligue AuRA, qui seront imputés sur sa trésorerie.

Cette logique de répartition sera présentée plus en détail à la réunion des présidents, le 10 septembre 2022.

A la suite de cette présentation Maxime Usclat explique qu'avec cette proposition la réalité budgétaire de la Ligue va impacter le budget des comités départementaux, ce qui aura probablement un impact sur la politique sportive des départements qui devra sûrement être revue à la baisse.

Jean-Luc précise qu'il existe peut-être d'autres pistes d'économie que le sportif, en tout cas, la diminution des recettes liées à la nouvelle licence est une réalité économique dont il faut tenir compte.

Le président précise également qu'à sa connaissance, sur l'ensemble des ligues, seule la ligue Centre Val de Loire verse des ristournes aux départements, en l'occurrence environ 5% de ses ressources licences sont reversés aux comités départementaux sur la base de critères intégrés dans le contrat d'objectifs signé entre les départements et la ligue Centre Val de Loire. Les clubs ne perçoivent pas de ristourne de la ligue. Aujourd'hui, la ligue AuRA verse environ 20% de ses ressources licences, 10% aux clubs et 10% aux départements.

Par ailleurs, dès la fin de cette saison, en guise de contribution au fonctionnement de la FFN, les ligues devront verser à la FFN 0,50€ par licence, pour la Ligue AuRA, le montant sera d'environ 24.000,00 € sur une estimation de 48000 licences fin août. Le groupe de travail a proposé que la ligue AuRA prenne l'intégralité de cette contribution de 24K€ à sa charge, sans la répartir sur les clubs ou les départements.

Le président de la ligue profite de cette présentation de la ristourne pour rappeler que l'augmentation de 5€ de toutes les licences a été votée lors de l'assemblée générale fédérale de Royat la semaine dernière et que cette augmentation de 5€ bénéficiera en totalité à la FFN, les montants des parts/licences reversés aux ligues ne changent pas.

Enfin, très prochainement, la FFN conditionnera le versement de la part régionale aux ligues au respect d'un Contrat d'Objectifs entre les ligues et la FFN. Il sera demandé aux ligues de respecter les axes prioritaires de la politique sportive de la FFN. La logique étant de déployer la politique sportive fédérale afin d'harmoniser, de coordonner les pratiques dans les territoires car la formation n'est pas toujours homogène et efficace au sein des structures fédérales, c'est une façon d'orienter les actions des ligues vers l'amélioration de la performance.

En synthèse, la natation française gagnera en efficacité si tout le monde va dans le même sens, ce qui est difficilement contestable.

Jean-Luc rappelle que la nouvelle politique sportive mise en place en janvier 2022 par la ligue AuRA en natation course va dans le même sens, nous ne devrions pas être surpris par le contenu des prochains contrats d'objectifs fédéraux.

Nous verrons le contenu du futur contrat d'objectifs proposé par la FFN, mais une chose est certaine puisqu'elle a été annoncée en assemblée générale fédérale la semaine dernière à Royat, la fédération demande que les accompagnements financiers soient adossés à des projets sportifs. La structuration de la ristourne au sein de la ligue AuRA n'est pour l'instant adossée que sur le nombre de licences, il faudra probablement réfléchir à introduire des objectifs ciblés.

Labellisation

Cette année il n'y a pas eu de nouvelle campagne labellisation Fédérale, la FFN a fait le choix de ne pas prendre de nouveaux dossiers sur cette saison mais reconduit les dossiers qui ont été faits la saison passée. La Ligue propose malgré tout, que le principe de la labellisation de la Ligue AuRA soit reconduit pour les clubs qui en ont bénéficié la saison dernière, la somme totale à répartir sera vue en fin de saison.

Jean-Luc ajoute que l'absence de comptabilité analytique ne favorise pas la lecture de nos actions, cela étant le volume de la trésorerie permet de dynamiser les actions et d'accompagner les disciplines en toute sérénité.

Mais sans comptabilité analytique ; avec deux saisons lourdement impactées par la pandémie ; avec peu de compétitions ; avec des logiques sportives ambitieuses dont l'impact financier n'aura rien de commun avec l'ancienne mandature et avec l'embauche d'un salarié par la ligue dont l'action bénéficiera aux départements et aux clubs, la lecture des équilibres comptables pour chaque discipline manque de précision. La ligue attendra la toute fin de saison pour verser les ristournes et la labellisation.

Ces dispositions ne soulèvent aucune opposition des élu(e)s, elles sont adoptées à l'unanimité.

Points Commissions

Natation Course

Guy LA ROCCA directeur sportif natation course de la Ligue AuRA fait le point sur les moments forts de la natation course dans notre Ligue du début de la saison jusqu'au aujourd'hui. Puis présente les grandes lignes du Projet de Performance Fédéral (PPF).

[Présentation Natation Course](#) [Projet Sportif septembre 2022- Décembre 2023](#)

A la fin de sa présentation Guy LA ROCCA présente à l'ensemble des membres du comité directeur le calendrier sportif natation course 2022-2023.

La présentation du calendrier ouvre quelques échanges à la suite de quoi Jean-Luc Manaudou rappelle que la volonté du projet de la ligue AuRA est bien de remettre le sportif au centre de ses actions et en particulier en direction de la formation des jeunes catégories en lien étroit avec les comités départementaux à qui la fédération a demandé de dynamiser cette catégorie.

[Développement Natation Départementale](#)

S'il était besoin, le président rappelle que la politique sportive de la ligue AuRA est de mettre en cohérence et coordonner la formation des jeunes sur l'ensemble de son territoire afin de mieux structurer la formation, et non de focaliser son action sur haut niveau. Avec l'accompagnement du haut niveau à hauteur de 30 000 euros, la ligue est très loin de concentrer son effort et ses finances sur cette catégorie d'athlètes. La fédération va peut-être nous demander de faire plus dans le moyen terme, mais pour l'instant, nous concentrons nos efforts et nos moyens sur les jeunes.

Validation du calendrier sportif natation course 2022-2023

Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le calendrier sportif natation course 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

Plongeon

Sylvie Caillet responsable de la commission plongeon fait le point sur les derniers événements sportifs.

- Le 15 mai 2022 se sont déroulés **les Championnats de Ligue Plongeon à Vaugneray**. 9 plongeurs étaient présents dont 7 ont participé au programme promotionnel (plongeurs loisirs).
- Du 10 au 12 juin, le CN Bourg-en-Bresse a accueilli **les Championnats de France été jeunes et élites**. 25 plongeurs étaient présents lors de ces Championnats dont 4 représentants de notre Ligue.

Quelques résultats :

Jules Bouyer Champion France TC

Émilie Halifax finit 6ème au 1 m TC et 4ème sur 4 dans la catégorie Cadette.

Anne BERTHIER présidente du CN Bourg-en-Bresse fait à son tour le constat d'une compétition très agréable avec des athlètes accessibles. Néanmoins il est difficile d'une réelle compétition lorsqu'il y a trois plongeurs dans une catégorie. L'idée serait peut-être d'ouvrir les Championnats à d'autres nations afin d'avoir une émulation.

Natation Artistique

Elisabeth Monier en charge de la commission fait le point sur les derniers moments forts de la discipline. La ligue a organisé 4 compétitions à savoir :

- Les championnats Nationale 2 Jeunes à Vaise les 7 et 8 mai 2022
- Les Régionaux FINA Avenirs-Poussines à Roman sur Isère les 14 et 15 mai 2022
- Les Régionaux Challenge Jeunes, Juniors, TC et Master à Bourg-en-Bresse les 21 et 22 mai 2022
- Les Championnats de France Avenirs, Jeunes et TC auront lieu du 29 juin au 3 juillet 2022 à Bourg-en-Bresse.

Le président de la ligue sera présent 4 jours à Bourg en Bresse, du 30 juin au 3 juillet. Une réunion est programmée avec Babeth Monier (CAF - ASL) et Sylvie Neuville (Directrice de la Natation Artistique à la FFN) afin de travailler sur le développement des jeunes catégories de la discipline sur le CAF NA de la ligue AuRA. Cette rencontre va dans le sens souhaité par la FFN, mieux structurer et mieux accompagner la formation des jeunes au sein des structures.

Élisabeth Monier explique que la sortie du programme FINA 22-27 apporte des modifications notamment en ce qui concerne les catégories d'âge. A la suite des modifications une réunion va se tenir avec la commission de la Ligue pour établir le calendrier de la saison prochaine.

Officiels

En l'absence de Sandrine Favrot responsable des Officiels, Michèle Durieu fait un retour sur les derniers travaux des officiels.

Le 21 mai 2022 s'est tenu au siège de la Ligue le séminaire des officiels formateurs départementaux. Cette réunion a été très constructive et appréciée de tous.

Concernant les nouvelles réformes des officiels, dès la rentrée les nouveaux juges devront se former au « geste qui sauve ». Dans le Rhône une formation va se mettre en place avec l'association A L'EAU MNS pour un montant de 6€ la formation par stagiaire.

Eau Libre

RAS.

Water-Polo

Lucille Lejczyk membre de la commission water-polo explique qu'un réel travail a été fait entre la commission water-polo, les officiels et les clubs de water-polo en ce qui concerne la formation des officiels B. Ce sont 76 officiels B water-polo qui ont été formés au sein de la Ligue AuRA.

Côté sportif la Ligue AuRA déplacera deux équipes (U13 et U15) à la Coupe de France des Ligues (CFL). Afin d'être préparées le mieux possible les deux équipes ont participé à 6 journées de regroupements /stages) depuis le début de la saison.

Lucille Lejczyk souligne aussi le gros travail qui est fait sur la formation de nos jeunes équipes de water-polo.

Enfin Lucille Lejczyk souligne la volonté de la commission de développer la politique sportive water-polo au sein de la Ligue. La commission water-polo commence à créer du lien avec la FFN (réunion avec le CTN water-polo et la commission). De plus le responsable des entraîneurs équipes de France jeunes sera présent à la CFL avec les noms des meilleurs joueurs de la Ligue.

Jean-Luc Manaudou prend la parole afin de proposer à l'ensemble des membres du comité directeur que Lucille Lejczyk soit la référente Water-Polo au sein de la Ligue.

La proposition est acceptée par l'ensemble des membres du Comité directeur.

Sylvie Caillet informe qu'à la suite de la demande de Lucille Lejczyk une réunion sera mise en place prochainement avec l'ensemble des responsables des commissions sportives afin d'harmoniser le travail des commissions.

Natation Estivale

Olivier Hirtzig responsable de commission Natation Estivale annonce que la saison va reprendre. À la suite de la réunion qui s'est tenue avec l'ensemble des clubs de la Natation Estivale, la Ligue AuRA participera bien à la coupe de France mais avec seulement une équipe.

Cependant le stage qui devait se tenir à la Mûre (Isère) a dû être annulé à la suite d'un problème avec l'hébergement. La commission est donc à la recherche d'un autre lieu de stage.

Maîtres

Dominique Viard responsable de la commission Maîtres souligne les trois records de France qui ont été réalisés lors du Meeting National Maîtres de Villeurbanne Natation (support des Championnats de Ligue Maîtres).

La Coupe AuRA Eau Libre Maître sera composée de 4 étapes à savoir Paladru - Vichy - Annecy et Pierrelatte. A l'issue des 4 étapes un classement sera fait, les récompenses seront données lors de l'AG de la Ligue. Le calendrier sportif est en cours de préparation.

11

Informatique

Lors de l'AG FFN, le chef de projet des SI de la FFN, nous a présenté un état des lieux du projet. Malheureusement nous n'avons pas appris grand-chose, si ce n'est beaucoup de référence à des entreprises extérieures. Un audit a été fait fin avril auprès de certains utilisateurs pour préparer les grandes lignes du futur projet mais rien de concret à l'heure actuelle. Il a été mentionné que le module de Water-polo avait la priorité pour être refait rapidement car l'actuel ne fonctionne plus. Le second module qui va être développé sera celui pour le marketing !!!!! Il est à noter que le cercle de compétence des correspondants est très attentif car malheureusement nous ne voyons rien de concret dans cette présentation et nous ne savons pas où nous allons. Affaire à suivre....

Rappel : toutes les premières questions au sujet de ExtraNat doivent être envoyées à informatique@auvergnerhonealpes-natation.fr pour soulager la première ligne de support de la FFN. Les premiers retours semblent bons sur ce nouveau mode de fonctionnement.

Matériels

Christophe Frappe en charge du matériel compétition explique qu'une remise à neuf du matériel a été fait lors de l'Open des Gones.

Olivier Hirtzig fait remarquer que de petites choses ont été cassées dans le minibus. Il demande à tous les utilisateurs de maintenir le matériel en état.

Commission Récompenses

Jean-Luc Manaudou a réuni le vendredi 17 juin la commission récompense. Les propositions de récompenses fédérales doivent être remontées au plus tard pour le 30 juin à la FFN.

Coupe des départements – Aurillac-

La coupe des départements s'est déroulée à Aurillac les 14 et 15 mai 2022.

Laurent Sclafert remercie le Conseil des Territoires et le département du Puy de Dôme pour l'aide à l'organisation. Laurent remercie également Maxime Usclat et Philippe Carouge pour leur investissement et l'ajout d'équipe pour que les nageurs du Cantal puissent participer à cette compétition.

Laurent Sclafert fait un retour très positif de cette compétition avec la participation de presque tous les départements.

A l'issue du classement national ce sont quatre départements qui se déplaceront à la finalité nationale qui aura lieu le 16 juillet à Pau.

Qualifications Coupe de France des Départements

Équipe Filles	Équipe Garçons
ISERE	PUY DE DOME
RHONE	ISERE
LOIRE	

12

Coupe Catherine Plewinski - Chatte - Isère

Olivier Hirtzig fait le point sur la Coupe Catherine Plewinski qui s'est déroulée les 4 et 5 juin 2022 à Chatte.

Olivier Hirtzig revient sur le bon déroulement de cette compétition mais regrette le peu de départements présents. En revanche Catherine Plewinski marraine de la compétition a apprécié la compétition ainsi que les échanges avec les nageurs.

Catherine souhaiterait pouvoir organiser la prochaine Coupe Catherine Plewinski dans le département de la Haute-Savoie, le lieu reste à définir.

Retour Assemblée Générale FFN

Olivier Hirtzig remercie Juliette Pumain et Dominique Delchet pour leur travail quant à l'organisation qui a été appréciée de tous.

Dominique Delchet explique que l'organisation a été un peu compliquée jusque dans les derniers instants. Les retours ont tous été très bons, que ce soit pour l'organisation et la qualité des prestations.

Jean-Luc Manaudou explique qu'il s'agit de la première Assemblée Générale à laquelle il participe où de réels débats ont eu lieu. Beaucoup de ces débats ont été à l'initiative d'interventions ou de questions des délégués et des élu(e)s de la ligue AuRA.

Lors de l'Assemblée Générale les délégués de Ligue AURA ont ouvert le débat sur trois sujets :

- L'augmentation de 5€ du prix des licences,
- Les lourdes pénalités financières aux clubs qui ne respectent pas le 100 % licences,
- Le passage à trois mandats pour le président de la FFN (limité à deux avant cette AG).



Préparation Assemblée Générale Lique

Lors du dernier comité directeur il avait été proposé aux clubs souhaitant accueillir l'assemblée Générale de la Ligue d'envoyer leur demande. Le club de Tarare souhaiterait organiser l'assemblée générale de la Ligue qui se déroulera le **samedi 14 janvier 2023**.

En fonction du retour du club de Tarare un mail sera envoyé à l'ensemble des clubs pour savoir si d'autres souhaitent se positionner.

Points Divers

13

- Un groupe de travail se réunira prochainement afin de travailler sur les modifications de tarifs pour la saison 2023-2024.
- Dans le cadre de la prévention de la lutte contre le dopage, la FFN a ouvert une formation des éducateurs antidopage en demandant aux Ligues de proposer une ou deux personnes que cela pourrait intéresser.
Pour la Ligue AuRA le choix s'est arrêté sur Mme Christine Epailly et Mr Sébastien CHALENCON.
- Jean-Luc Manaudou prend la parole pour annoncer la démission de Thierry Lefaure en tant que responsable du pôle Formation / ERFAN. À la suite de la démission de Thierry Lefaure, Jean-Luc Manaudou ouvre le poste.

Prochain Comité Directeur le samedi 8 octobre 2022.